



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Clermont-Ferrand
pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

Session 2013	S U J E T	Code 510 33002
Examen : B.E.P		Coefficient : 8
Spécialité : Carrières Sanitaires et Sociales		Durée totale de l'épreuve : 5h30 max
Epreuve : EP1 TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES		
Partie B : Techniques socio-éducatives et de loisirs		Durée de la partie: 3h00
		Page : 1/1

SUJET N° F2

Vous êtes en stage à l'EHPAD « Les Hibiscus ». L'animateur envisage un après-midi « jeux de société ». Il vous demande de réaliser des affiches d'information à l'usage des résidents. Cette animation aura lieu le jeudi 23 juin 2011, dans la salle de restaurant. Vous organisez un atelier avec trois personnes en fauteuil roulant, pour réaliser les affiches :

- préparer l'installation et le déroulement de l'activité « réalisation de l'affiche »
- réaliser une affiche

1 – PREPARATION (2h30 maximum)

1.1 : Par écrit

- prévoir l'organisation dans le temps et l'espace de l'activité mise en œuvre ;
- lister les matériels et matériaux à utiliser ;
- dégager les intérêts de cette animation et les exploitations éventuelles de celle-ci.

1.2 : Préparer la mise en œuvre matérielle de cette activité

- Préparer ce qui est nécessaire pour conduire l'activité (dans la 2^{ème} partie) devant le jury.

1.3 : Remettre en état le poste de travail.

2 – PRESENTATION ET ENTRETIEN (30 min)

Vous devez :

- justifier le choix de l'activité ;
- réaliser tout, ou partie, de cette activité, en mettant en œuvre les techniques socio-éducatives et de loisirs correspondantes ;
- répondre aux questions du jury.

Vous serez évalué(e) sur :

- la pertinence de l'activité ;
- l'organisation ;
- l'exécution des techniques et la maîtrise des connaissances associées à ces techniques ;
- la qualité de l'analyse des activités présentées ;
- l'aptitude à la communication.

RENDRE IMPERATIVEMENT LE SUJET AU JURY